

NOTRE SÉRIE



Les Hauts-de-France deuxième région émettrice de gaz à effet de serre

SÉRIE
EPISODE 1

Ses émissions ont représenté 12 % des émissions nationales. Si les rejets tendent à baisser, surtout dans l'industrie, à l'Observatoire du climat de la région, on rappelle qu'il reste beaucoup à faire.

Gaël Rivallain
Reporter
grivallain@courrier-picard.fr



« Les Hauts-de-France restent la deuxième région la plus émettrice de gaz à effet de serre (GES), derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes. »
Pierre Branciard
Chargé de mission à l'observatoire Énergie-Climat des Hauts-de-France

Cette médaille d'argent-là ne réchauffe pas la fierté mais le climat. Alors que la France s'est fixée un objectif de neutralité carbone en 2050, « Les Hauts-de-France restent la deuxième région la plus émettrice de gaz à effet de serre (GES), derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes », confirme Pierre Branciard, chargé de mission à l'Observatoire énergie-climat des Hauts-de-France porté par le Centre ressources du développement durable (groupement d'intérêt public porté par l'État, la Région, l'ADEME ainsi que les Départements du Nord et du Pas-de-Calais). En 2022, les 42 millions de tonnes équivalent CO₂ (Mt équ. CO₂) de la région ont représenté 12 % des émissions nationales. Tendances encourageantes, les rejets ont diminué depuis 2018 (hors un rebond post-crise du covid), de l'ordre de -1,4 millions de tonnes par an.

L'industrie, premier émetteur

L'industrie reste le premier émetteur (37 %) dans la région, alors qu'au national ce sont d'abord les transports. La chimie, la métallurgie, les matériaux de construction et les minéraux non métalliques concentrent 85 % des émissions de l'industrie. Les 40 sites les plus polluants des Hauts-de-France ont engagé des projets pour baisser de 8,8

Mt équ. CO₂ d'ici 2030. À Dunkerque, l'un des trois « hotspots » du pays, le seul site d'ArcelorMittal sort 15 % des émissions industrielles françaises. Il va se doter d'un four électrique à 1,3 milliard d'euros ! Un projet de terminal CO₂ (530 millions d'euros, pour 2029) se prépare aussi dans le port pour capter des émissions d'entreprises avant de les renvoyer en mer du Nord.

En Picardie, l'usine Eurolysine à Amiens (acides aminés) est lauréate d'une aide de l'État la décarbonation avec six autres sites français, pour une enveloppe globale de 1,6 milliard d'euros. La coopérative agricole Tereos (dont le siège est Origine-Sainte-Benoite dans l'Aisne) a engagé 200 millions d'euros d'investissement en trois ans pour réduire l'usage du gaz pour ses sucres notamment. Ses efforts ont été salués en janvier d'une note « A » (sur une échelle de A à D) par l'organisme d'évaluation CDP. La coopérative vise une réduction de 65 % de ses GES en Europe en 2032.

« Sur l'industrie, il n'y a pas d'autre région française avec une vision aussi dynamique que chez nous. Même si le programme REV3 (3e révolution industrielle durable des Hauts-de-France) peut donner des signes d'es-

soufflement, il n'y en a pas ailleurs. », estimaient fin 2025 Hervé Pignon et Louis-Philippe Biervacque, les coauteurs d'un rapport du CESER des Hauts-de-France sur la neutralité climatique en 2050 dans la région.

Le transport ne ralentit pas

Si l'industrie a déjà baissé de -40 % ses émissions entre 2008 et 2022, selon l'Observatoire du climat, les bâtiments résidentiels et tertiaires ont diminué aussi les leurs de -44 %. Le transport (30 % des émissions), en revanche, a marqué une hausse de +9 %. « Le secteur reste très dominé par les énergies fossiles, malgré l'incorporation d'une part de biocarburant », commente Pierre Branciard. Près de 50 % de ces émissions sont dues aux véhicules de particuliers et 32 % aux poids lourds. La maîtrise des énergies reste un enjeu majeur. « Le triptyque, c'est sobriété, efficacité et renouvelables », résume le chargé de mission du Cerdd. La consommation finale (corrigées des variations climatiques) a diminué de -15 % depuis 2008, à la faveur d'un climat moins gourmand en chauffage. Le mix énergétique évolue.

La part du fossile dans l'ensemble des énergies consommées a reculé de 74 % à 67 % entre 2008 et 2022,

tandis que la consommation d'électricité a progressé de +4 %. La région, on le voit dans son paysage, reste la première productrice d'électricité éolienne en France et la seconde pour le biométhane injecté. « En 12 ans, la production régionale d'énergies renouvelables a plus que doublé », évalue l'Observatoire du Climat.

Les réseaux de chaleur urbains (quasi-une centaine désormais) emploient depuis le tournant des années 2020 davantage d'énergies renouvelables que de fossile, en intégrant aussi de plus en plus de « chaleur fatale » (de process industriel) qui, sans quoi, serait perdue. Sur plusieurs compartiments du jeu, la trajectoire semble donc encourageante. Mais beaucoup de chemin reste à parcourir. « Il faut continuer à baisser nos GES, décarboner le mix énergétique, encourager la sobriété », rabâche Pierre Branciard. « Et préserver voire améliorer nos sols », rappelle-t-il enfin.

Car l'artificialisation joue aussi sur les GES. Les puits de carbone naturels que sont les forêts, prairies, cultures, zones humides n'ont séquestré en 2022 que 4 % de nos émissions régionales de gaz à effet de serre. Encore loin de l'objectif fixé à 100 %. ●

Le recul des émissions de GES ralentit en France

Les émissions de GES ont marqué un net recul en 2025 (-1,6 % par rapport à 2024), sur un rythme deux à quatre fois plus lent qu'en 2022 et 2023, selon le CITEPA (organisme de référence), alors qu'il faudrait atteindre -4,6 % par an pour tenir les objectifs 2030 de décarbonation de la France. Le retard se fait plus important dans les transports et le bâti-

ment que dans l'industrie et l'agriculture. Le ministère de la Transition écologique a appelé en janvier à « une remobilisation rapide de l'ensemble des secteurs émetteurs autour de la décarbonation de l'économie française (...) 2026 doit être une année de passage à l'action pour remettre la France sur la trajectoire de ses engagements climatiques »

REPÈRES

Entre le 4 et le 10 mai, suivez notre première Semaine verte. Chaque jour, un article sera consacré à une thématique environnementale. Sur notre site internet, retrouvez nos vidéos, conseils, quiz et défis lecteurs.

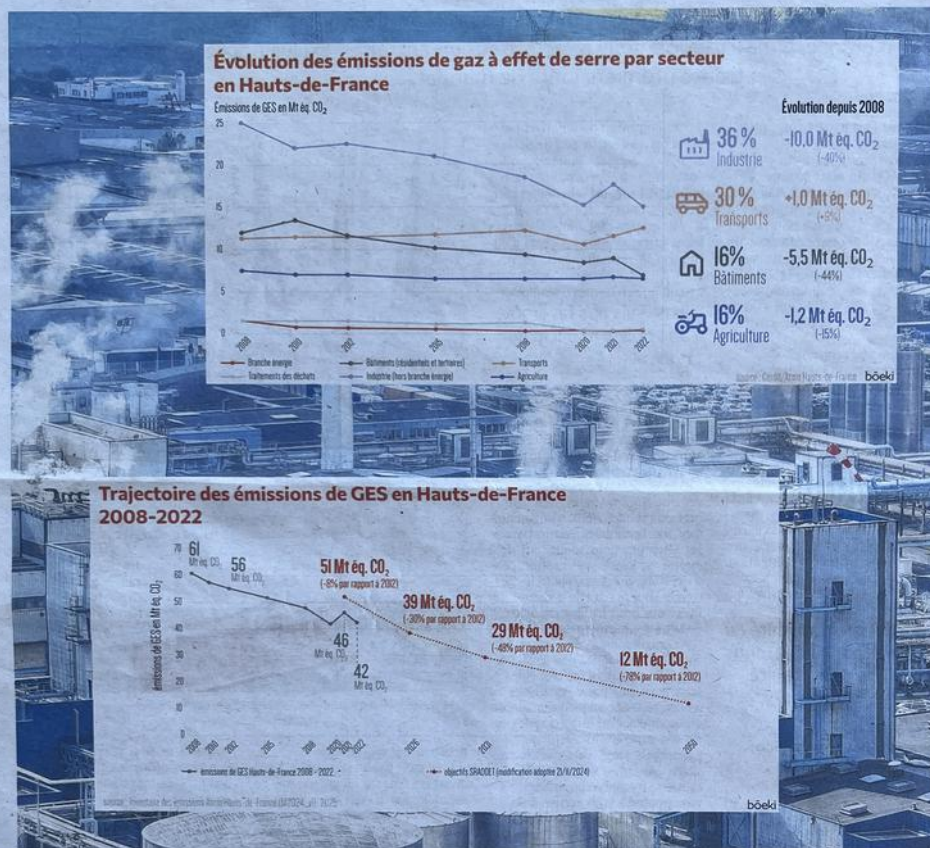
Pourquoi en mai ? L'Organisation des Nations Unies a décidé de faire du 22 mai, la journée internationale de la biodiversité. Le changement climatique et les activités humaines affectent cette biodiversité, qu'il nous faut impérativement préserver.

L'environnement est de vos principales préoccupations. Vous nous le dites régulièrement. A travers ces articles, nous souhaitons vous donner les clés pour comprendre les enjeux, mais aussi vous donner envie d'agir.

Sur notre site internet et nos réseaux, retrouvez des vidéos, un défi à relever chaque jour pour être plus doux avec votre environnement, des quiz et d'autres contenus en lien avec l'environnement.



Retrouvez tous sujets et contenus en flashant ce QR code



UN GESTE POUR... FAIRE DES ÉCONOMIES DE GAZ À EFFET DE SERRE :

Remplacer sa vieille chaudière au fioul...
2.2 tonnes de CO₂/an



Source Ademe

bôeki

LE MOT

LES GAZ À EFFET DE SERRE
Ils sont naturellement présents dans l'atmosphère et ont contribué à créer les conditions du développement de la vie sur la Terre. Deux tiers de l'énergie du rayonnement solaire sont absorbés par la Terre et son atmosphère, ce qui permet leur réchauffement. Les gaz à effet de serre permettent de laisser passer le rayonnement solaire et de bloquer le rayonnement infrarouge de la Terre et de l'atmosphère : l'effet est semblable à celui qui peut être observé sous la sphère d'un jardinier. Sans cet effet de serre, on estime que la température moyenne de la Terre serait de -18°C, au lieu des 15°C que nous connaissons. L'activité humaine, surtout depuis la Révolution industrielle du XIXe siècle, a engendré une augmentation de l'émission de ces gaz, ce qui accélère le réchauffement de la planète et le changement climatique.

Entre +1,8 et +4,2°C de moyenne en 2100 selon les scénarios de lutte contre les émissions de GES

Les Hauts-de-France, son climat tempéré d'influence océanique, ses températures clémentes et ses précipitations régulières... Chacun peut s'en rendre compte, la carte postale se flétrit. Sous l'effet de l'intensification de l'effet de serre, le changement climatique est à l'œuvre aussi dans la région. « Depuis 60 ans, chaque décennie est plus chaude que la précédente », rappelle l'Observatoire du climat. La température moyenne est passée ainsi de 9,6°C dans les années

1960 à 11,4°C dans les années 2010. Et ce n'est sans doute pas fini. L'année 2023, la plus chaude jamais enregistrée en Hauts-de-France, s'est soldée sur une moyenne de 12,3°C. Pour mémoire, les records de températures enregistrés en Picardie datent du 25 juillet 2019, avec 41,8°C à Amiens par exemple. L'année 2024 a compté 789 mm de pluie, soit 14% de plus que la normale de 1991-2020. En 2025, janvier et février ont établi un nouveau record avec 40 jours consé-

tifs de précipitations.

Toutes les communes du littoral picard menacées par la submersion

Selon les spécialistes du GIEC, dans les Hauts-de-France, à l'horizon 2100, deux scénarios se profilent. Dans une hypothèse optimiste de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre, il faudra tabler entre +1,8 et 2,5°C. Dans un scénario pessimiste de laisser-faire, la moyenne grimpera entre +3,2 et

+4,2°C. Tous les phénomènes se trouveront amplifiés : sécheresses, canicules et nuits tropicales, des hivers plus doux et humides, davantage d'inondations et de submersion marine. Toutes les communes du littoral picard sont officiellement identifiées comme faisant partie des 500 plus menacées par la montée de la mer. ● G.R.

Pour se faire une idée du climat en 2030, 2050 ou 2100 dans sa commune : meteofrance.com/climat/la-commune

TRE07